



## Argumentaire

### Samfi-Invest : Imquiétude

A la satisfaction des salariés de voir l'intérêt porté à leur entreprise se mêlent de vives inquiétudes sur la crédibilité de certains candidats et surtout sur les intentions réelles d'un candidat spécialisé dans l'immobilier et la reconversion de site industriels qui lors des échanges avec les salariés et le contenu de son offre semble plus intéressé par les bâtiments de l'entreprise et l'implantation d'une activité de retraitement de déchets BTP que par les clients et le maintien de son savoir-faire d'Alpine Aluminium. Il s'agit du groupe Samfy-Invest, qui confirme ne vouloir reprendre que la moitié des salariés. Ce qui alors que la société était déjà en sous-effectif ne permettra pas selon la direction et les représentants du personnel de maintenir le savoir-faire. Ce fonds d'investissements possède une structure financière particulièrement solide, mais de nombreux éléments permettent de douter de la sincérité de son offre.

<https://www.samfi-invest.fr/>

MM. Supplisson et Samson, les porteurs du projet, ont déjà repris en 2014 le groupe Ascométal. Contrairement aux engagements fournis, cette reprise s'est soldée par des licenciements massifs ainsi que la reconversion et la cession de sites industriels.

Il y a fort à parier que l'intention soit la même aujourd'hui pour Alpine Aluminium. Le projet d'implanter sur le site une activité de retraitement de déchets BTP, en partenariat avec la société DECREMPS, est lui-même sujet à caution. En effet, selon la direction de l'urbanisme de la communauté d'agglomération du Grand Annecy, « l'installation d'une entreprise de recyclage de matériaux du BTP (installation classée a priori) ne paraît pas compatible avec la situation actuelle du quartier et les aménagements futurs de ce secteur. »

### Cosmos Aluminium : une opportunité de synergie réelle avec un acteur industriel reconnu



Il y a heureusement parmi les 5 autres candidats un industriel du métier, leader de la transformation de l'aluminium en Grèce spécialisé dans l'extrusion. La société COSMOS, qui souhaite depuis plusieurs années se développer dans le laminage, constitue une opportunité réelle pour Alpine Aluminium. Cette entreprise familiale depuis 3 générations a investi 48M€ sur son outil industriel dans les 10 dernières années, et porté l'effectif de son usine de 40 à 170 salariés. A l'instar des coopératives ouvrières, 75% des résultats sont réinjectés dans la société pour assurer sa pérennité. Ces règles de bonne gestion font que la société se retrouve ces 3 dernières années avec une forte rentabilité, une très bonne cotation financière et une reconnaissance unanime sur le marché de l'aluminium.

<https://www.cosmosaluminium.gr/en/our-cosmos/#values>

COSMOS explique clairement son intérêt dans la reprise d'Alpine Aluminium : elle souhaite bénéficier de l'outil industriel existant, dont la rénovation pour 10 à 12M€ représente un investissement cohérent et beaucoup plus économique que le démarrage d'une nouvelle usine. Pour COSMOS le savoir-faire historique d'Alpine Aluminium est capital, et c'est pour cette raison que le candidat n'a pas hésité à reprendre l'intégralité des salariés et prévoit de faire des embauches dès que l'outil sera remis à niveau.

COSMOS a identifié des synergies importantes entre les deux sociétés. Grâce à Alpine Aluminium, il pourra élargir son offre commerciale en Europe sur les produits laminés. Il pourra également bénéficier du réseau d'Alpine Aluminium, notamment en France, pour développer ses ventes de produits extrudés. La capacité financière et le potentiel d'achats des deux sociétés permettra à Alpine Aluminium de faire des économies substantielles sur ses achats de matières premières.

L'inconnue que représente l'idée de se faire racheter par une société étrangère, de surcroît grecque, suscite une inquiétude exprimée chez certains salariés. Pour cette raison une délégation de 6 salariés volontaires est partie au pied levé mercredi 13 novembre pour voir l'usine de COSMOS, rencontrer les dirigeants, les salariés et leur poser toutes leurs questions. Ils ont pu voir une société rigoureuse, très bien organisée avec des dirigeants qui affichent des valeurs proches de celle de la coopérative :

la valorisation de la qualité et du travail ouvrier

l'engagement social

la transparence et le respect de la parole donnée

COSMOS applique une politique d'intéressement des salariés aux résultats. La délégation est revenue très enthousiaste. Elle présentera lundi 18 à l'ensemble de ses collègues le résultat de ses investigations.



## Une candidature de dernière minute

Il est à noter une candidature de dernière minute portée par le fonds d'investissement ALPHA BLUE OCEAN qui a repris récemment la société EUROPLASMA. Ce groupe spécialisé dans le recyclage de déchets se dit très intéressé par le savoir faire de recyclage d'Alpine Aluminium et souhaite développer ce savoir-faire à travers de nouvelles technologies. Le fonds annonce sa volonté de mettre les moyens à la hauteur des besoins de l'entreprise. Il reste néanmoins dans le temps imparti encore beaucoup d'inconnues techniques et financières à vérifier dans ce dossier.

Le fait que cet acteur ne soit pas un professionnel du métier de la transformation de l'aluminium rend plus incertaine la pérennisation de l'activité. En outre la question se pose de l'intérêt des salariés dans un projet avec de nombreuses inconnues piloté par un fonds d'investissement. Les salariés n'auront aucune rétribution si le projet réussit et ils ont tout à perdre s'il échoue. Ils ont à présent besoin de stabilité et ne souhaitent pas passer de main en main, comme c'est malheureusement souvent le cas pour les entreprises appartenant à des fonds d'investissements.

## Choisir entre la poursuite de l'activité existante et la liquidation

Alors que les actifs permettent de rembourser l'ensemble des créanciers, incluant l'investissement des associés à l'origine de la SCOP, ces derniers se sont mis dès que possible en plan de cession afin de donner les meilleures chances à un nouvel actionnaire d'investir en pérennisant le savoir-faire de l'activité et les emplois associés. Avec leurs clients, ils sont convaincus du potentiel de l'entreprise, notamment de par sa capacité à s'inscrire pleinement dans le développement d'une filière de recyclage des déchets industriels et d'économie circulaire. Dans un courrier adressé au tribunal de commerce, les associés de la SCOP précisent que « les salariés, comme tout l'environnement autour d'Alpine Aluminium, seront attachés au "projet industriel" et auront plus de mal à accorder leur confiance à des projets qui pourraient prêter le flanc à la critique de spéculation immobilière (ventes ou locations de terrain industriel), sur le dos d'emplois industriels. »

Les clients principaux de la société se sont positionnés sur le dossier en expliquant les enjeux économiques et environnementaux. Ils donnent clairement la priorité aux acteurs du métier capables de pérenniser le savoir-faire. La société TEFAL a depuis longtemps affiché dans ses priorités stratégiques sa volonté de poursuivre et généraliser la mise en place de la filière de recyclage de ses articles culinaires usagés ; par sa triple expertise en fonderie d'aluminium, laminage et découpe de disques, Alpine Aluminium est, à ce jour, le dernier acteur français susceptible d'être le partenaire que TEFAL appelle de ses vœux.



Luc TOURNAIRE, PDG de l'entreprise TOURNAIRE, espère lui aussi un repreneur qui saura considérer l'expertise complète de manière crédible.

« Tout projet qui se focaliserait sur des activités nouvelles impliquerait de facto l'abandon de l'activité industrielle historique de fonderie et de laminage. Il est en effet non pas illusoire mais irréaliste de penser ressusciter cette activité après une ou deux années d'arrêt.

En tant qu'industriel depuis 5 générations nous sommes particulièrement sensibles et conscients des problématiques de savoir-faire technique qui deviennent des ressources de plus en plus rares et critiques dans un monde qui se numérise de plus en plus, mais qui aura toujours besoin d'usines pour fabriquer. »

Si les offres de reprise privilégiant la poursuite et le développement de l'activité existante ne sont pas jugées suffisamment solides, le contexte plaiderait alors pour une liquidation plutôt qu'un simulacre de continuité. Celle-ci serait en effet, compte tenu de l'état du bilan d'Alpine Aluminium et de la situation du marché de l'emploi en Haute-Savoie, plus favorable à l'ensemble des salariés et créanciers. Il serait au contraire incompréhensible de brader le foncier au profit de fonds à vocation spéculative, sans passé ni projet d'avenir en lien avec le territoire, au mépris de l'investissement financier et des 4 années de travail des salariés et associés d'Alpine Aluminium.

